

ses entreprises appartiennent à des étrangers était stupide.

J'aimerais savoir si le député est d'accord avec M. Havel sur ce point.

M. Crosby: Madame la Présidente, M. Havel, vous le savez peut-être, est originaire d'une partie d'Europe de l'Est, la Tchécoslovaquie, qui a été fermée au monde pendant plus de 30 ans. Vous n'aviez pas le droit d'aller en Tchécoslovaquie. Lorsque nous nous y sommes rendus l'automne dernier, nous avons dû nous prêter à toutes sortes de formalités fastidieuses avant d'entrer dans le pays. M. Havel, lors de ses déplacements à l'étranger, découvrira peut-être que la population de son pays défile dans les rues parce que les portes de la Tchécoslovaquie ont été fermées pendant 30 ans. Les Tchécoslovaques ont oublié ce qui se passe dans le reste du monde. Maintenant ils devront faire face à la réalité et accepter la mobilité du capital. Où M. Havel trouvera-t-il son capital s'il ne demande pas l'aide de l'étranger?

Ce n'est pas le message que j'avais capté lorsque je suis allé en Tchécoslovaquie. Ce que j'avais compris, c'est que les Tchécoslovaques voulaient que le monde vienne chez eux pour les aider. Il ne s'agit pas nécessairement de devenir propriétaires, il y a d'autres moyens de contrôler le capital. Nous avons répété à maintes reprises qu'il n'est pas nécessaire de posséder, mais qu'il faut légiférer. C'est ainsi que vous prenez les choses en mains.

M. Langdon: Madame la Présidente, peut-être les députés accepteront-ils à l'unanimité que le député poursuive son discours. Il présente d'excellents arguments pour les partis d'opposition. Il a, par exemple, laissé entendre que l'Alberta devrait simplement instaurer une taxe de vente. Voilà qui démolit l'argument du gouvernement selon lequel le budget ne contient pas de nouvelles taxes.

Il y a un déficit de 2,2 milliards de dollars en Alberta, il a donc proposé d'imposer une taxe de vente. Les Albertains seront très heureux d'apprendre, j'en suis sûr, que le secrétaire parlementaire, un député conservateur relativement chevronné, leur dit: «Vous avez besoin d'une taxe de vente. C'est cela qu'il vous faut». J'espère qu'il sera largement diffusé en Alberta que le secrétaire parlementaire exhorte cette province à avoir une taxe de vente. Ce budget a pour objet de lui faire adopter une taxe de vente.

Le budget

Deuxièmement, je veux dire qu'il est passionnant d'écouter le secrétaire parlementaire discourir longuement sur l'importance des emplois. J'aimerais l'entendre en parler dans le détail. Puis, j'aimerais qu'il explique pourquoi ce budget porte le taux de chômage dans notre pays de 7,5 p. 100 actuellement à 8,5 p. 100. Ce ne sont pas mes prévisions, madame la présidente. Ce sont celles du ministre des Finances lui-même. Voilà un député qui prend la parole pour déclarer que la clé de l'économie et d'un budget est de réduire le chômage. Or, son propre budget qu'il essaye de défendre augmente le taux de chômage de 1 p. 100, et cette augmentation frappera particulièrement ses produits.

Je veux lui demander, tout spécialement parce qu'il vient du Canada atlantique, de nous présenter d'autres arguments à toute épreuve pour défendre son budget en ce qui concerne la raison pour laquelle le gouvernement, d'après le budget des dépenses présenté aujourd'hui à la Chambre, va supprimer les crédits alloués aux programmes pour l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, l'agence qui aide sa province. Pourquoi diminue-t-on les activités du programme et fait-on passer son financement de 379 millions de dollars l'année dernière à un total de 339 millions de dollars pour cette année?

Je serais très intéressé de l'entendre expliquer pourquoi sa région doit être aussi durement touchée par ce budget impitoyable.

• (1710)

M. Crosby: Permettez-moi d'abord de traiter la question de l'APECA. J'attire l'attention du député sur les pages 9 et 10 de la partie III du budget des dépenses où il est question de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Il verra, à la lecture de ce passage, qu'il n'y a pas de telle réduction. La différence de 339 millions de dollars s'explique du fait que, avant le budget principal des dépenses, 39,4 millions de dollars ont été transférés à d'autres ministères pour mettre des programmes en oeuvre, qu'il y aura un report de fonds de 10 p. 100 à partir du budget précédent et que, de fait, le montant dont pourra disposer l'APECA augmentera. Le député peut trouver ces renseignements dans le budget principal des dépenses. Évidemment, il peut aussi lire ce qu'on dit sur l'avenir de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique pendant l'exercice 1990-1991. On y explique aussi les dépenses faites dans le Canada atlantique ainsi que les programmes et leur diversité